

VIENT DE PARAÎTRE

Février 2025



MALADIES CHRONIQUES ATTRIBUABLES À LA POLLUTION DE L'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

Bénéfices sanitaires et économiques d'une amélioration de la qualité de l'air



Ludovic Forc
Président
de l'ORS Île-de-France



Nathalie Beltzer
Directrice
de l'ORS Île-de-France

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de cas d'AVC, d'asthme, d'infections respiratoires, de cancer du poumon, de broncho-pneumopathie chronique obstructive, d'infarctus du myocarde, d'hypertension artérielle et de diabète de type 2 pourraient être évités en abaissant fortement les concentrations de polluants de l'air sur toute la région. Ces pathologies chroniques entraînent des pertes économiques estimées à 2,1 milliards d'euros chaque année. Menée en partenariat avec Airparif et l'Amse-CNRS et avec Santé publique France qui a assuré une publication nationale, cette étude s'intéresse pour la première fois à l'impact de la pollution de l'air sur le développement de pathologies chroniques pour lesquelles un lien est scientifiquement établi avec l'exposition au dioxyde d'azote (NO₂) et aux particules fines (PM_{2,5}). Cette évaluation s'est appuyée sur la démarche menée dans le cadre du projet de l'OMS « Estimation de la morbidité due à la pollution atmosphérique et de ses impacts économiques » (EMAPEC).

- En Île-de-France, si les niveaux de pollution de l'air ambiant baissaient, pour atteindre en tout lieu de la région les niveaux des valeurs guides de l'OMS, pourraient être évités entre 1 700 et 6 900 nouveaux cas de maladies respiratoires chez l'enfant et entre 590 et 16 600 nouveaux cas de maladies cardiovasculaires, respiratoires et métaboliques chez l'adulte ;
- Cela représente un poids économique évitable important, estimé à plus de 2 milliards d'euros uniquement pour les huit pathologies étudiées ;
- La vision prospective à l'horizon 2030 indique une réduction non négligeable du nombre de nouveaux cas annuels de pathologies chroniques dus à la pollution atmosphérique, de l'ordre de 50 % en lien avec la réduction des niveaux de NO₂ et de l'ordre de 10 % en lien avec celle des PM_{2,5} par rapport à 2018 (année de référence). Cela représente par exemple une baisse de près de 4 000 cas d'asthme chez l'enfant. Mais les niveaux de polluants, notamment PM_{2,5}, seraient encore loin des recommandations OMS ;
- L'étude souligne qu'actuellement, malgré une amélioration importante de la qualité de l'air constatée en Île-de-France depuis au moins les 20 dernières années, les seuils recommandés par l'OMS pour ces deux polluants sont encore dépassés sur l'ensemble de la région et le seront encore à moyen terme. Néanmoins, toute amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France est bénéfique pour la santé publique.

Consultez

La Lettre de l'Observatoire régional de santé Île-de-France
Directrice de la publication : Nathalie Beltzer
ORS Île-de-France
Campus Pleyad 4 - 66-68 rue Pleyel - 93200 Saint-Denis - Tél. : 01 77 49 78 60
www.ors-idf.org



crédits image : Adobe stock



Premier observatoire régional de santé (ORS) créé en France en 1974, l'ORS Île-de-France a pour mission d'apporter une aide à la décision dans les domaines sanitaire, social et médico-social. Il réalise des études épidémiologiques sur la santé des Franciliens et ses déterminants. L'ORS met au cœur de son agenda le suivi des inégalités sociales et territoriales de santé en interrogeant les liens entre santé, habitat, environnement et organisation sociale. Il souhaite contribuer à fournir aux acteurs concernés des pistes pour les réduire.
L'ORS Île-de-France, département autonome de L'Institut Paris Region, est financé par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional d'Île-de-France.

